



FORUM EOL

End Of Life

Le **FORUM EOL** rassemble
des personnes qui œuvrent
à rendre possible une fin
de vie digne respectant avant tout
les volontés de chacun

Formation destinée
aux médecins,
infirmier(e)s et psychologues

CYCLE 2018 - 2019



ORIGINE ET OBJECTIFS DU FORUM EOL

Le Forum EOL s'est constitué en Communauté française en novembre 2003 avec l'aide logistique de l'ADMD (Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité). Il groupe actuellement environ 200 médecins qui se sont particulièrement intéressés à la question de la gestion de la fin de vie et qui ont suivi une formation spécifique sur cette question. Les législations belges relatives à la fin de vie (loi relative aux droits du patient, loi relative à l'euthanasie, loi relative aux soins palliatifs) ont élargi le domaine d'intervention du médecin, mais leurs dispositions ne sont pas toujours bien connues. De plus, la loi dépénalisant l'euthanasie impose la consultation d'un médecin indépendant et, dans les cas où le décès n'est pas prévisible à brève échéance, d'un second médecin, spécialiste de l'affection en cause ou psychiatre.

Les médecins du Forum EOL qui sont à la disposition de leurs consœurs et confrères donnent la garantie d'une consultation avec un médecin indépendant bien informé sur ces questions, sur les réseaux de soins palliatifs disponibles dans la région ainsi que sur les conditions et procédures à suivre en cas de demande d'euthanasie. Il est attendu des médecins EOL qu'ils considèrent l'euthanasie comme une option éthique de fin de vie parfaitement valable.

Afin de dynamiser ce Forum, à l'instar de ce qui a été mis en place aux Pays-Bas avec les SCEN-artsen, initiative de la KNMG (association médicale professionnelle des Pays-Bas) et les LEIF-artsen en Flandre, le Forum EOL a élaboré un programme de formation complet.

L'expérience a également démontré que les médecins confrontés à des situations de fin de vie désirent non seulement obtenir les informations nécessaires, tant sur le plan légal que sur le plan de la pratique médicale mais qu'il est également nécessaire de prévoir des lieux de parole pour échanger les expériences.

La problématique de la fin de vie concerne d'autres secteurs de soins de santé et c'est pourquoi le Forum est ouvert aux infirmier(e)s et psychologues.



Durée de la formation de base : 25 heures

Après un premier module d'introduction d'une durée de 4 heures, vous pourrez suivre cinq autres modules de 4 heures ou 4 heures 30 (25 heures au total) alternativement à Bruxelles, à Liège et à Namur selon les dates indiquées dans cette brochure.

L'accréditation en éthique et économie a été demandée pour les médecins pour chaque module du cycle de formation (rubrique 6).

La participation aux frais est de 100 € pour le cycle complet ou 25 € par séance.

Formation permanente

Au terme du programme de formation de base, une formation continuée régionale est aussi prévue sous diverses formes.



Programme de formation 2018-2019

A. Aperçu des différents modules

Séance n° 1 : 13 octobre 2018 - (9h - 13h)

Institut Jules Bordet, Bruxelles

Modérateur: Dr D. Lossignol

- **Présentation du Forum EOL et de la formation. Buts poursuivis**
(Dr D. Lossignol)
- **L'aspect législatif et déontologique** *(Me J. Herremans)*
- **La fin de vie à l'hôpital. Les médicaments - Les bons protocoles**
(Dr F. Damas)
- **La fin de vie : le rôle du médecin généraliste** *(Dr L. Constant)*

Séance n° 2 : 1^{er} décembre 2018 - (9h - 13h)

CHR La Citadelle, Liège

Modérateur: Dr F. Damas

- **L'autonomie du patient au plan philosophique** *(M.-L. Delfosse)*
- **Les bases juridiques de l'autonomie et de la dignité** *(Me G. Genicot)*
- **Les outils pour l'exercice de l'autonomie des patients** *(Me J. Herremans)*
- **L'autonomie : le point de vue médical** *(Dr F. Damas)*



Séance n° 3 : 15 décembre 2018 - (9h - 13h30)

Institut Jules Bordet, Bruxelles

Modérateur: Dr D. Razavi

- **“Jeux de langage” dans la relation malade - médecin : scénarios à partir de cas cliniques**

avec la participation des Drs D. Razavi et D. Lossignol, et du psychologue S. Marchal

Séance n° 4 : 19 janvier 2019 - (9h - 13h)

CHR Namur

Modératrice: Dr F. Lemaitre

- **Les paradigmes des soignants** (*Dr R. Gueibe*)
- **Les besoins spirituels soignés - soignants** (*G. Ringlet*)
- **L'éthique du soignant et l'euthanasie** (*Dr B. Hanson*)
- **L'importance de la famille dans une procédure aboutissant à une euthanasie** (*Dr B. Hanson*)



Séance n° 5 : 16 février 2019 (9h - 13h30)

CHR La Citadelle, Liège

Modérateur: Dr F. Damas

- **Questionnements secondaires à des expériences d'euthanasie.**
Equipe de seconde ligne en soins palliatifs au domicile (Dr A. Dessard)
- **La polypathologie** *(Dr A. Coenen)*
- **La souffrance psychique et l'euthanasie** *(Dr B. Verbeeck)*
- **Les procédures d'euthanasie qui n'aboutissent pas** *(Dr F. Colla)*

Séance n° 6 : 30 mars 2019 (9h - 13h)

CHU Brugmann, Bruxelles

Modératrice: Dr M. Morret-Rauis

- **La Commission fédérale de contrôle et d'évaluation de l'euthanasie**
(Me J. Herremans)
- **Les infirmier(e)s et l'euthanasie : rôle et vécu** *(Ch. Gilbert)*
- **Critique du rôle du médecin dans les décisions médicales en fin de vie**
(Dr F. Damas)
- **Table ronde et conclusions** *(Me J. Herremans, Drs L. Constant, F. Damas, F. Lemaitre, D. Lossignol et M. Morret-Rauis)*



B. Les formateurs

ANNE COENEN, gériatre, CH du Bois de l'Abbaye et de Hesbaye, Seraing

FRANCIS COLLA, médecin généraliste, Hamoir

LÉON CONSTANT, médecin généraliste, Aubel, co-coordonateur du Forum EOL

FRANÇOIS DAMAS, intensiviste, CHR La Citadelle, Liège, professeur ULg, ex membre de la Commission euthanasie, co-coordonateur du Forum EOL

MARIE-LUCE DELFOSSE, UNamur, philosophe, éthique, bioéthique

ALAIN DESSARD, médecin généraliste, Liège, médecin référent Delta, équipe de soutien en soins palliatifs à domicile, Chênée

GILLES GENICOT, avocat, professeur ULg, membre de la Commission euthanasie

CHANTAL GILBERT, Infirmière, responsable de la cellule en soins palliatifs et équipe algologique, Hôpital Erasme, Bruxelles

RAYMOND GUEIBE, psychiatre, Clinique Saint-Pierre, Ottignies

BERNARD HANSON, interniste, Hôpitaux Iris Sud (site Molière Longchamp), Bruxelles

JACQUELINE HERREMANS, présidente ADMD, avocate, membre de la Commission euthanasie

FRANCE LEMAITRE, interniste, soins intensifs, soins palliatifs, CHR de Namur, co-coordinatrice du Forum EOL

DOMINIQUE LOSSIGNOL, oncologue, soins supportifs et palliatifs, Clinique de la douleur, Institut J. Bordet, Bruxelles, co-coordonateur du Forum EOL

SERGE MARCHAL, psychologue, Institut J. Bordet, Bruxelles

MICHELE MORRET-RAUIS, oncologue, co-coordinatrice du Forum EOL

DARIUS RAZAVI, neuropsychiatre, Institut J. Bordet, Bruxelles

GABRIEL RINGLET, vice-recteur honoraire UCL, philosophe

BEA VERBEECK, psychiatre, Meise, médecin LEIF



C. Formation continuée

Groupes régionaux d'intervision

L'objectif de cette intervension est l'apport collégial de nos pratiques respectives, le partage de nos interrogations et l'écoute de celles des autres participants. Cela nous permet d'affiner notre réflexion et d'augmenter notre niveau d'expertise au fil du temps.

Les médecins EOL

Il s'agit de former des groupes de médecins par région qui se réunissent deux fois par an. Chaque médecin qui a déjà suivi le module d'introduction de la formation peut y participer.

Les dates et lieux de réunion seront définis au cours de la formation.

D. Activités communes

1. Minisymposia, symposia et visites de travail

Ces programmes ainsi que le contenu de ces activités seront communiqués par courriel ainsi que sur le site internet <http://www.eol.admd.be>

2. Forum électronique

Vous trouverez une foule d'informations faciles à consulter à l'adresse suivante : <http://www.eol.admd.be>

E. Inscription

L'inscription à la formation se fait par courriel (eol@admd.be) ou par Fax (02 502 61 50). Merci de préciser vos nom, prénom, n° de GSM ou de téléphone et profession.

Une participation financière forfaitaire de 100 € est demandée pour le cycle (documents, cafés, etc.) ou 25 € par personne par séance.

La participation est à verser lors de l'inscription sur le compte bancaire BE26 2100 3911 7829 de l'ADMD en mentionnant en communication vos nom et prénom + formation EOL 2018-2019.

La formation de médecin EOL donnera lieu à l'octroi d'un certificat.

L'accréditation pour les médecins est demandée en éthique et économie pour chaque module (rubrique 6).

Le nombre d'inscriptions est limité à 100.



F. Coordonnées utiles

Secrétariat EOL

avenue Eugène Plasky 144 bte 3, 1030 Bruxelles
Tél. 02 588 27 85 - Fax 02 502 61 50
Courriel : eol@admd.be
<http://www.eol.admd.be>

Lieux de formation

Bruxelles (Bordet)

Institut Jules Bordet, Auditoire Tagnon
boulevard de Waterloo 121, 1000 Bruxelles

Bruxelles (Brugmann)

CHU Brugmann, Auditoire P.P. Lambert
place A. Van Gehuchten 4, 1020 Bruxelles (Laeken)

Liège

CHR La Citadelle, Salle Cathédrale, rez-de-chaussée
boulevard du 12^e de Ligne 1, 4000 Liège

Namur

CHR de Namur, Espace Léonard de Vinci
avenue Albert I^{er} 185, 5000 Namur



es médecins EOL

Notes

Handwriting practice area with horizontal dotted lines on a light green background.

En collaboration avec



Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité

Association pluraliste



SPF Santé publique, sécurité de la chaîne
alimentaire et environnement